



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 01000030

Ancien N° régional : 01310000

## Marais de Vaux

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 198,59 ha

Ain CORMARANCHE-EN-BUGEY, HAUTEVILLE-LOMPNES

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	1
Végétaux supérieurs	3	Oiseaux	3	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 82

### Description et intérêt du site

Le Bugey, situé sur la partie est du département de l'Ain, constitue la partie méridionale du massif du Jura. Les précipitations sont particulièrement abondantes dans cette région puisqu'on relève souvent plus de 1500 mm sur l'année. Le substrat calcaire date du secondaire et a été soulevé au tertiaire, préfigurant les reliefs actuels. Le Marais de Vaux est l'une des plus importantes zones humides du massif du Bugey. Dans un contexte géologique calcaire, il occupe une dépression entourée de forêts montagnardes et de prairies. Il est bordé au nord-ouest par l'étang des Lésines, une des rares grandes étendues d'eau de surface du Bugey. Ce plan d'eau artificiel est particulièrement fréquenté sur ses rives ouest et nord. Il est aménagé comme tel, avec des tables, bancs, aire de jeux, pontons pour la pratique de la pêche... Les autres rives en revanche restent très sauvages. Le marais, d'une surface remarquable, abrite une faune et une flore d'une grande richesse. Il est traversé par le ruisseau des Vuires qui se jette dans le plan d'eau des Lésines. Sur ses berges se dissimulent, parmi la roselière, le Râle d'eau et la Rousserolle effarvate. Le marais est constitué d'un "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) dominé par la Reine de prés. Il est ponctué de petites enclaves plus acides avec le Rossolis à feuilles rondes notamment, ainsi que de prairies humides dans la partie ouest. Celles-ci, au sein desquelles coexistent Molinie bleue et laïches, abritent l'Œillet superbe et la Swertie vivace. Une aulnaie-frênaie, plus commune le long des cours d'eau, est présente sur les secteurs les plus inondés. Très productive, elle possède une diversité botanique intéressante. De nombreuses plantes peu communes sont présentes ici, comme l'Aconit napel, la Fritillaire pintade, la Potentille des marais ou Comaret... Une partie du marais est pâturée par des chevaux et des bovins. Ce pâturage extensif, implanté depuis plusieurs années, vise à contenir le processus naturel d'enrichissement et à conserver une diversité de milieux. La diversité des milieux marécageux, la présence d'une étendue d'eau, et la grande superficie sont les trois grands atouts du site. Quelques plantes des secteurs les plus tourbeux, et en particulier les linaigrettes, sont les hôtes d'un des papillons les plus menacés en France : le Fadet des tourbières. Le préserver est l'enjeu écologique majeur de ce marais. La conservation de ses habitats permet également de maintenir les plantes les plus remarquables du marais, qui sont toutes des espèces de zones humides. Le second intérêt naturaliste du site est son grand rôle ornithologique. Il est d'abord une étape migratoire et un lieu d'hivernage important pour des espèces comme le Foulque macroule, l'Alouette des champs ou le Bruant des roseaux. Ensuite, l'avifaune nicheuse profite de la superficie et la diversité de milieux du site. Une quinzaine d'espèces de premier intérêt nichent ici. Certaines sont liées au plan d'eau, d'autres aux boisements et zones ouvertes du marais, les autres nichent dans les prairies jouxtant le marais.

## Milieus naturels

37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
44.3	AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS

## Flore

Aconit napel	<i>Aconitum napellus L.</i>
Asaret d'Europe	<i>Asarum europaeum L.</i>
Berle dressée	<i>Berula erecta</i>
Œillet superbe	<i>Dianthus superbus L.</i>
Rosolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia L.</i>
Fritillaire pintade	<i>Fritillaria meleagris L.</i>
Peucedan des marais	<i>Peucedanum palustre</i>
Potentille des marais (Comaret)	<i>Potentilla palustris (L.) Scop.</i>
Pyrole à feuilles rondes	<i>Pyrola rotundifolia L.</i>
Saule rampant	<i>Salix repens L.</i>
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	<i>Silaum silaus</i>
Swertie vivace	<i>Swertia perennis L.</i>
Scirpe de Hudson	<i>Trichophorum alpinum (L.) Pers.</i>

## Faune vertébrée

<b>Oiseaux</b>	
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Locustelle lusciniôïde	<i>Locustella luscinioides</i>
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>

## Faune invertébrée

<b>Libellules</b>	
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>
<b>Papillons</b>	
Fadet des tourbières	<i>Coenonympha tullia</i>

## Bibliographie

### BROYER J.

*Evaluation de l'incidence des mesures agri-environnementales sur l'avifaune prairiale dans le Val de Saone (Ain) (1993-2002)*

15 pages 2002 Consultable : ONCFS

*Le Rôle des genêts*

72 pages 1996 Consultable : Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble

### CORA

*Le Milan royal : rapport 2004*

23 pages 2004 Consultable : Conseil Régional de Rhône-Alpes

*Programme prioritaire "oiseau 1: le rôle des genêts" -bilan 2004 et perspectives 2005 DOP 2004*

pages 2005 Consultable : Conseil Général de l'Isère

### CORA Drôme

*Oiseaux de la Drôme*

312 pages 2003 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

### GORIUS N.

*Marais de Vaux - commune de Hauteville-Lompnes et Comaranche en Bugey (01) : suivi de la végétation en 2003*

n.p. pages 2004 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

### LAFRANCHIS T.

*Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*

448 pages 2000 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

**LPO**

*Milan royal (le). Une espèce gravement menacée. Plan national de restauration du Milan royal*

11 pages 2004 Consultable : AVENIR

**MICHELOT M., GORIUS-FERRAND N., COIC B.**

*Le Marais de Vaux - commune de Hauteville-Lompnes et Cormaranche en Bugey (01) : plan de gestion 2001-2005*

42 pages 2001 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

**NOËL F., DECEUNINCK B., MOURGAUD G. et al.**

*Plan national de restauration du Râle des Genêts*

65 pages 2004 Consultable : Pôle Relais Tourbières

**ROZIER Y.**

*Suivi Lépidoptères année 2003 - Marais de Vaux (commune de Hauteville-Lompnes, 01) : inventaire des lépidoptères rhopalocères*

3 p. pages 2003 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes



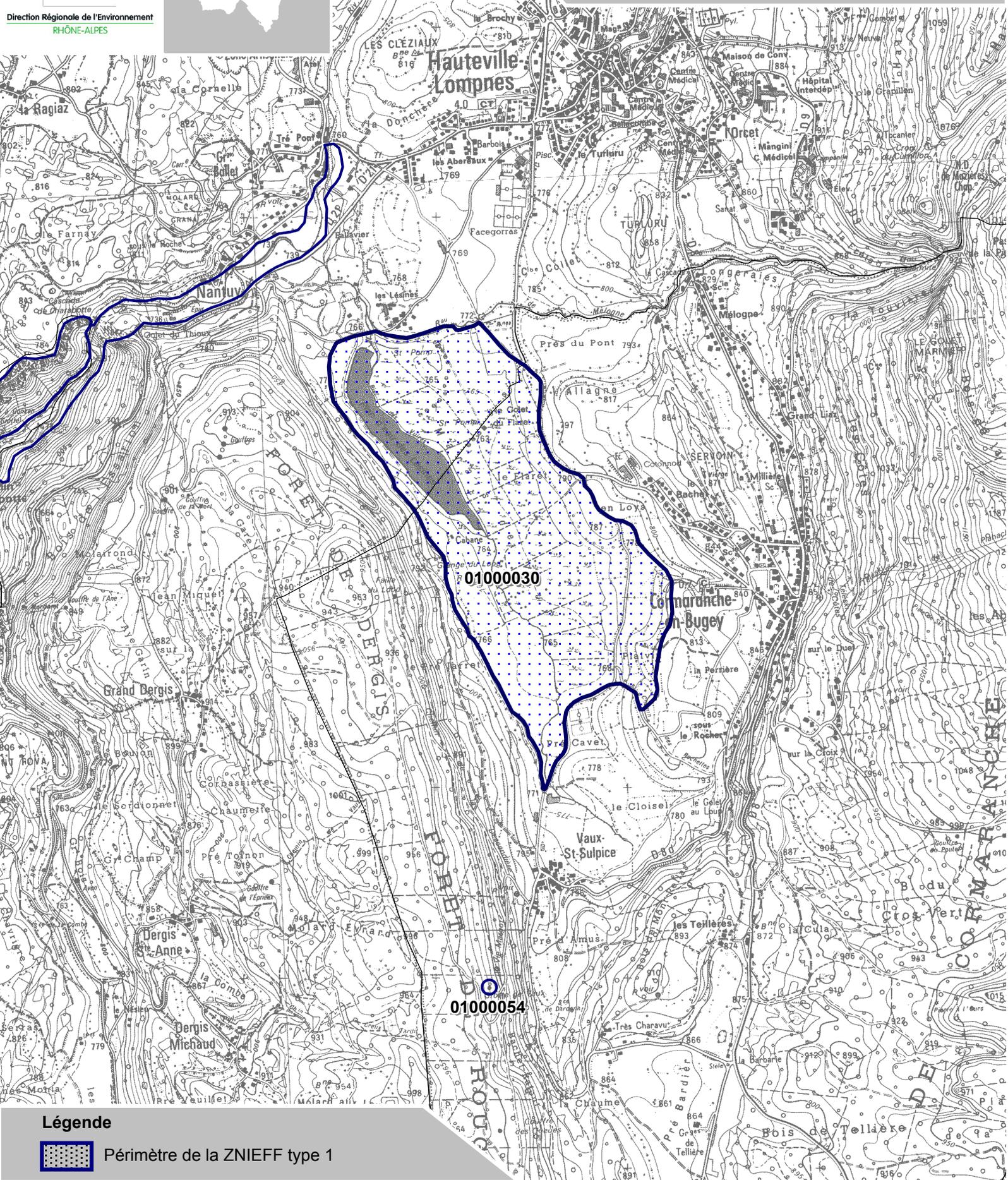
Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES



# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°1000030



## Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000  
fonds IGN Scan 25 (C)